

APPEL A LA VIGILANCE

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, le CAFFES, fort de l'expérience acquise par ses administrateurs, bénévoles, salariés, vacataires depuis plus de 50 ans, accompagne des familles et personnes subissant ou ayant subi une emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

A l'occasion de la tenue du « Salon du Bien-être » les samedi 13 et dimanche 14 juin, organisé à la salle Paringault de la commune de Saint-Quentin (02), notre association appelle le public à la vigilance.

A cet effet, le CAFFES rappelle que le secteur du bien-être, en pleine expansion, regorge de pratiques parfois dépourvues de fondements scientifiques ou professionnelles, pouvant ouvrir la voie à des dérives sectaires. La vigilance est essentielle pour repérer ces risques, notamment lors d'événements comme les « Salons du Bien-être », où certaines pratiques peuvent tromper le public en prétendant des effets thérapeutiques sans validation scientifique.

La MIVILUDES (1), notamment dans son dernier rapport 2022-2024, alerte sur les pratiques de soins non conventionnelles (PSNC), la santé et le bien-être arrivant en tête (37%) des sujets de signalements de dérives sectaires.(2)

La prévention s'impose donc et passe d'abord par l'information et la vérification des qualifications des praticiens. Le secteur de la santé étant le plus touché par ces dérives, il est crucial d'être prudent face à des méthodes non reconnues par le corps médical, qui peuvent entraîner des conséquences graves telles qu'une dépendance psychologique, des retards de diagnostic ou l'abandon de traitements médicaux indispensables.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins rappelle que ces pratiques non conventionnelles ne doivent pas se substituer à un avis médical et soulignent l'importance de s'appuyer sur des professionnels qualifiés (3).

C'est pourquoi le CAFFES encourage chacun à faire preuve de vigilance et de discernement en s'informant sur les pratiques proposées, en vérifiant les qualifications des intervenants et en étant attentif aux motivations derrière ces offres.

L'équipe du CAFFES
Contact Presse : 06.08.35.09.58

(1) MIVILUDES : <https://www.miviludes.interieur.gouv.fr/>

(2) Rapport d'activités de la Miviludes 2022-2024

(3) Rapport publié en juin 2023 par le Conseil national de l'Ordre des médecins